

Communiqué de presse – 2 novembre 2016

RAPPORT
« INITIATIVE FINANCE VERTE ET DURABLE »
DE LA PLACE DE PARIS
Les 15 propositions de Paris EUROPLACE

A quelques jours de l'ouverture de la COP22, et du Climate Finance Day au Maroc dont il est co-organisateur avec Casablanca Finance City, Paris EUROPLACE présente son rapport : « Initiative Finance verte et durable » de la Place de Paris.

Ce rapport, coordonné par **Philippe ZAOUATI**, Directeur général de Mirova, est le fruit d'un travail collectif mené par le comité « *Paris Green and Sustainable Finance Initiative* », réunissant l'ensemble des acteurs de l'industrie financière actifs dans ce domaine – entreprises, investisseurs, banques et sociétés financières, assureurs, associations professionnelles, autorités publiques. Il a été lancé en mai 2016 au sein de Paris EUROPLACE pour valoriser le leadership de la Place de Paris sur les sujets de finance verte et durable, alors que s'accélèrent les initiatives au niveau international.

L'objectif

Le développement d'une finance verte et durable, qui couvre le financement d'investissements porteurs de bénéfices environnementaux ou sociaux ayant un impact extra-financier positif, va nécessiter une **réallocation massive des capitaux**, avec des besoins d'investissements estimés par les organisations internationales en milliers de milliards d'euros.

Pour atteindre cet objectif, **le secteur financier devra poursuivre et accélérer sa mobilisation**, initiée après la crise de 2008. Comme le note le rapport de synthèse du *Green Finance Study Group* du G20, « *malgré des progrès, seule une faible fraction des prêts bancaires est explicitement qualifiée de verte selon les définitions nationales. Moins de 1% des obligations au niveau mondial sont labellisées vertes et moins de 1% des avoirs des investisseurs institutionnels mondiaux sont des actifs d'infrastructures vertes. Le potentiel pour élargir le périmètre de la finance verte est substantiel.* »

Il s'agit **pour les places financières d'un nouvel enjeu de positionnement** afin de favoriser le développement d'une finance verte et durable, marché **porteur de nouveaux défis** et qui a besoin :

- de standardisation pour garantir la qualité des informations et des financements en matière de développement durable ;
- d'une mobilisation accrue des financements de long terme ;
- d'une évaluation adéquate des risques extra-financiers afin de lever les barrières à l'investissement durable ;
- de faciliter et rendre plus attractif le financement d'actifs durables pour les entreprises comme pour les acteurs financiers.

La Place de Paris aux 1^{ers} rangs

Dans ce nouveau contexte, la Place financière de Paris dispose de réels atouts pour capitaliser sur son expertise de pointe, reconnue au niveau international et à nouveau soulignée lors de la COP21.

Un écosystème robuste, mature et propice à l'émergence d'une finance verte et durable :

- Une implication majeure des acteurs français dans l'origine du marché des *green bonds*
- Une mobilisation des investisseurs institutionnels qui détiennent près de 90% des encours du marché de l'investissement responsable
- Une expertise forte en évaluation des enjeux et comptabilité carbone et environnementale
- Des zones d'excellence françaises favorables au développement de la finance verte et durable : financement de projets, capital investissement, *data crunching*
- Une recherche bien pourvue en matière de développement durable.

Valoriser pleinement l'écosystème de la Place de Paris, c'est-à-dire :

- Renforcer la demande et l'offre en matière d'investissements verts et durables
- Valoriser les dispositions d'avant-garde de la réglementation française
- Accroître les moyens de la Place dédiés à la finance verte et durable
- Développer une culture collaborative
- Faire connaître l'expertise et la richesse de l'écosystème français

15 recommandations

I - Valoriser la qualité des produits et de l'expertise

Renforcer l'expertise et l'offre :

- 1/ Lancer un appel à projet pour l'établissement d'un indice mondial de classement des places financières en matière de finance verte
- 2/ Mettre en place un groupe de travail permanent dédié à la recherche et à l'innovation
- 3/ Positionner la finance verte et durable comme un axe prioritaire du Pôle FINANCE INNOVATION

Capitaliser sur l'expertise existante :

- 4/ Créer une « *Carbon Disclosure Initiative* » pour capitaliser sur l'article 173
- 5/ Lancer une réflexion sur le développement de nouveaux dispositifs de financement des infrastructures vertes
- 6/ Lancer une réflexion sur les produits innovants

II - Renforcer les synergies public-privé

- 7/ Mettre en place un groupe de travail permanent dédié à la définition de standards et de bonnes pratiques
- 8/ Élaborer des recommandations à destination des pouvoirs publics sur la levée des barrières
- 9/ Organiser un dialogue permanent avec les pouvoirs publics

III - Accélérer le rayonnement européen et international

Assurer la visibilité :

- 10/ Créer une marque dédiée appuyée par une stratégie et des outils de communication. L'organisation chaque année, sous cette marque, d'un *Climate Finance Day* en partenariat avec la Place financière du pays où aura lieu la COP, pourrait être une des premières actions de déploiement de la marque.
- 11/ Organiser la représentation de la « *Paris Green and Sustainable Finance Initiative* » auprès des instances européennes et internationales

Donner à la Place de Paris les moyens d'agir :

- 12/ Mettre en place une Présidence annuelle du comité « *Paris Green and Sustainable Finance Initiative* »

- 13/ Élargir la participation à de nouveaux membres, notamment à davantage d'entreprises, à des représentants du secteur financier non encore présents, de la société civile, d'organisations internationales ou encore d'organismes de recherche
- 14/ Lancer une réflexion en 2017 pour développer des synergies et valoriser les complémentarités avec d'autres places et institutions financières européennes
- 15/ Enfin, et pour répondre aux objectifs développés dans l'ensemble des propositions précédentes, établir un budget fléché vers la *Paris Green and Sustainable Finance Initiative*, couvert par des ressources dédiées apportées par les membres de l'initiative.

Arnaud de BRESSON, Délégué Général de Paris EUROPLACE, déclare : « *Le rapport présenté ce jour souligne l'accélération des initiatives de la Place de Paris pour développer une finance verte et durable. Ceci alors même que Paris EUROPLACE est pleinement engagé dans la poursuite de son action à l'international en tant que partenaire du Climate Finance Day avec Casablanca Finance City en ouverture de la COP22, mais aussi dans les travaux du B20 en préparation du sommet de Berlin en 2017.* »

Philippe ZAOUATI, Directeur général de MIROVA, indique : « *Peut-être plus encore que dans d'autres domaines, agir pour le développement d'une finance verte et durable nécessite une collaboration forte entre les acteurs privés, les pouvoirs publics et la société civile. C'est cette approche partenariale que nous avons voulu initier avec ce rapport. Elle ouvre la voie à une ambition : faire de Paris un moteur du marché européen de la finance verte et durable.* »

Le rapport « Initiative Finance Verte et Durable » est disponible sur le site internet de Paris EUROPLACE.

A propos de Paris EUROPLACE :

Paris EUROPLACE est une organisation à but non lucratif, présidée par Gérard Mestrallet, en charge de développer et promouvoir au plan international la Place financière de Paris et, d'une manière générale, l'industrie financière française dont elle fédère l'ensemble des parties prenantes : émetteurs, investisseurs, intermédiaires bancaire et financiers, professions juridiques et comptables, sociétés de conseil, autorités de marchés, soit plus de 400 membres.

www.paris-europlace.com

LinkedIn : **Paris EUROPLACE**

Twitter : **@europlace**

Contact presse :

Arnaud de BRESSON

Paris EUROPLACE

Tel : +33 1 70 98 06 30

e-mail : bresson@paris-europlace.com